

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE
REUNION DU JEUDI 16 JUIN 2016 à 20h30

Convocation du 11 Juin 2016

ORDRE DU JOUR :

- **Encaissement chèques Groupama**
- **Location et prix salle Écurie**
- **Délégation de signature à Mme le Maire pour acquisitions foncières**
- **Envoi des convocations du Conseil Municipal par mail**
- **Questions diverses**

PRESENTS : LABORDE Aimée, DUFAU Alain, BATS Rosine, DUPOUY José, DUFAU Fabien, DANDIEU Jean-Charles, DUPLANTIER Nicolas, THIBAudeau Nadine, LABORDE Sylvie, GAVELLE Sandrine, COMMARRIEU Jean-Michel, GAULIN Olivier

EXCUSÉS: LASSALLE Rémi, DUFAU Thierry

PROCURATIONS : -

Secrétaire de séance : Monsieur DUFAU Fabien

20h37: DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la séance précédente par Monsieur DUPLANTIER Nicolas, et la signature par les membres du conseil municipal présents.

*Avant de commencer l'ordre du jour, Mme le Maire demande à son conseil l'ajout de la demande de subvention au FEC (Fond d'équipement des communes) à la séance. Le conseil approuve à l'unanimité.

La subvention du FEC allouée par notre Conseil départemental s'élève à 3920 euros maximum par commune. Cette enveloppe pour 2016 sera identique pour les 51 communes du nouveau conseil département. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette demande.

VOTE : 12 POUR à l'unanimité.

1/ Encaissement chèques Groupama

Suite aux dégradations survenues dans la nuit du 26 Avril à la salle polyvalente et au Hall des Sports, notre assurance Groupama nous a remis un chèque d'acompte de 4018.73€, le solde sera versé sur présentation des factures.

VOTE : 12 POUR A l'unanimité.

2/ Location et prix salle Écurie

Depuis le déplacement de la licence IV au « Loft », nous proposons de remettre l'ancienne salle du bar l'Écurie à la location pour la somme de 40€.

VOTE : 12 POUR à l'unanimité

3/ Délégation de signature à Mme le Maire pour acquisitions foncières

Mme le Maire est en négociation pour l'acquisition des parcelles nécessaires à la future traversée sécurisée du bourg, elle demande à son Conseil Municipal de lui donner pouvoir pour la signature des actes administratifs.

VOTE : 12 POUR à l'unanimité

4/ Envoi des convocations du Conseil Municipal par mail

Mme le maire propose l'envoi des convocations du Conseil Municipal par mail. Le Conseil approuve cette décision. Un SMS préviendra de cet envoi. Pour régulariser cette formule une confirmation écrite sera demandée à tous les élus.

VOTE : 12 POUR à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Accessibilité Handicapés :

La société ARCALIA a été retenue par l'AML (association des maires des landes) et le C.D.G. (centre de gestion) pour diagnostiquer les travaux à effectuer sur les bâtiments et lieux communaux, concernant leur accessibilité.

GOUDRONNAGE COLLECTIF :

Après consultations de 4 entreprises (Colas, Bautiaa, Landes Aménagement et Lafont), la commission voirie qui s'est réunie le 11.06 a proposée de retenir la société BAUTIAA, le Conseil Municipal a entériné cette proposition le 16 juin 2016. Le prix retenu sera envoyé aux intéressés, l'entreprise prendra contact avec eux.

FÊTE DES ECOLES :

La fête des écoles aura lieu le vendredi 24 Juin 2016.

ECOLE DU RPI ST-CRICQ / BRASSEMPOUY :

Suite à la réunion du SIVU, Mme le Maire indique que les effectifs pour l'année 2016/2017 seront les suivants :

Ecole de St-Cricq : 46 Elèves

Ecole de Brassem pouy : 46 Elèves

Aucune suppression de classe.

EAU CIMETIERE :

Actuellement, l'eau est raccordée depuis les écoles, un compteur sera mis en place au cimetière pour remplacer cette canalisation défectueuse.

Ce compteur sera exonéré de la taxe d'assainissement.

FÊTES DE ST-CRICQ :

Les dispositions habituelles seront prises concernant les fêtes patronales du 08 au 11 juillet 2016

22h39: LA SEANCE EST LEVEE.